Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 035-213502487-20260420-D2026_14-DE

Extrait du registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL	Délibération n° 2026/14
Séance du 20 avril 2026	

Nombre de Conseillers		Date de Convocation
En Exercice	11	
Présents	10	16 avril 2026
Votants	11	

L'an deux mil vingt-six, le 20 avril à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie située 2 rue Beau Soleil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. René TRELLU, Maire.

	Présence / Absence excusée / Absence	Pouvoir à / Divers
M. René TRELLU, Maire	Présence	
M. Jean-Marie TASSEL, 1er adjoint	Présence	
Mme Carole CHAPPE, 2ème adjointe	Présence	
M. Quentin PERIAUX, 3ème adjoint	Présence	
M. Dominique BESNARD, conseiller municipal	Présence	
M. David CHARLES, conseiller municipal	Présence	
Mme Sabrina CHEVALIER, conseillère municipale	Présence	
Mme Andréa CATOIS, conseillère municipale	Absence excusée	Carole CHAPPE
Mme Tiphanie FLAUX, conseillère municipale	Présence	
M. Nicolas BATHELLIER, conseiller municipal	Présence	
Mme Christelle CLOAREC, conseillère municipale	Présence	

Secrétaire de Séance : Carole CHAPPE

OBJET : Affectation du résultat

M. le Maire propose au Conseil d'affecter le résultat (excédent de 197 217,16 €) comme suit :
- Virement vers la section d'investissement (c/1068) : 139 217.16 €
- Report en section de fonctionnement (c/002) : 58 000 €

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité / à la majorité :

- **Approuve** l'affectation du résultat proposée par M. le Maire.

Pour extrait certifié conforme au procès-verbal

Le Maire
M. René TRELLU

Le secrétaire de séance
Carole CHAPPE